Contrat no. 685-C-00-03-00008-00

PROGRAMME AGRICULTURE – GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

« Wula Nafaa »

SYNTHÈSE DE LA DOCUMENTATION SUR LES FILIÈRES FORESTIÈRES, FAUNIQUES ET AGRICOLES PERTINENTES POUR LE PROGRAMME WULA NAFAA

Soumis par:

International Resources Group (IRG)
1211 Connecticut Avenue, NW · Suite 700
Washington, DC 20036 · United States
Tel: 202/289-0100 · Fax: 202/289-7601
www.irgltd.com

Soumis à:

USAID/Sénégal
2 Avenue Abdoulaye Fadiga
Dakar, Sénégal

15 Septembre 2003

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE

USGS science for a changing world

CLUSA

Winrock International

IRG International Resources Group

SOMMAIRE

Introduction 1

1 Produits Forestiers de Cueillette 2

1.1 Introduction 2

1.2 Production 2

1.2.1 La Production Nationale 2

1.2.2 Importations 3

1.2.3 La production de Tambacounda 3

1.2.4 Phénologie 5

1.3 Organisation des Filieres 6

1.3.1 Caractéristiques Socio-Démographique 6

1.3.2 Les Acteurs 7

1.3.3 Circuit de Commercialisation 8

1.3.4 Monographie des Marchés de Tambacounda et de Dakar. 8

1.4 Valeurs Economiques 11

1.4.1 Méthodes de Fixation des Prix 11

1.4.2 Prix des Produits Forestiers de Cueillettes 12

1.4.3 Impact économique sur le niveau national et milieu rural 12

1.4.4 Valeur des Produits au Niveau de la Région 13

1.4.5 Effet sur l'Économie du Ménage 13

1.4.6 Recettes 14

1.4.7 Evaluation des Revenus par Acteur d'un Produit Imaginaire 16

1.4.8 Exportation 17

1.5 Quelques Programmes de GRN dans la Region 18

1.5.1 Présentation 18

1.5.2 Limites des Programmes de GRN dans la Région 19

1.6 Conclusion Produits Forestiers 20

2 Produits Fauniques 22

2.1 Introduction 22
2.2 Cas des Oiseaux d'Ornement 22
2.2.1 Exportation 22
2.2.2 Calendrier des Captures 26
2.2.3 Organisation de la Filière 26
2.2.4 Valeur 27
2.3 Cas des Autres Animaux Sauvages 29
2.3.1 Exportations 29
2.3.2 Gibier 29
2.3.3 Sous-produits de la Faune 30
2.4 Conclusion Produits Fauniques 31
3 Produits Agricoles 32
3.1 Introduction 32
3.2 Cas du Sesame 33
3.2.1 Production Nationale 33
3.2.2 Production Régionale 34
3.3 Cas du Bisap 34
3.3.1 Production Régionale 34
3.3.2 Exportation 34
3.3.3 Valeur 35
3.4 Cas du Fonio 35
3.4.1 Production Nationale 35
3.4.2 Production de Tambacounda 36
3.4.3 Organisation de la Filière 36
3.4.4 Valeur 37
3.4.5 Exportation 37
3.5 Conclusion Produits Agricoles non Traditionels 37
Bibliographie 39

INTRODUCTION

Même si le rêve de tout programme de développement est de créer un nouveau paradigme tout seul, la vérité est que le développement est une évolution, et on est toujours en train de construire sur les fondations faites par les autres. Si on ne tient pas compte du passé, du travail et de la recherche des autres, le développement sera plutôt comme le travail de Sisyphe destiné à toujours refaire la même chose, sans réussite.

En essayant d'éviter cela, nous avons recherché pas mal de rapports faits par les programmes et projets d'antan. En effet l'objectif de ce rapport est de faire un résumé de la revue documentaire de ces études en mettant en relief l'importance des produits forestiers non-ligneux, produits dits ligneux et les produits agricoles non-traditionnels, sur le plan économique, social, environnemental, surtout dans la Région de Tambacounda.

Il s'agit donc d'une mosaïque de données pertinentes tirées directement de certains rapports et études permettant au programme de tirer des leçons. C'est donc une compilation de plusieurs études servant de guide d'information de *Wula Nafaa*.

1 PRODUITS FORESTIERS DE CUEILLETTE

1.1 Introduction

La forêt joue un rôle important dans le développement économique du Sénégal En effet, les ressources forestières participent à la satisfaction de besoins essentiels des populations en général et des populations rurales en particulier .C'est ainsi que, le bois d'œuvre sert à l'approvisionnement des scieries et des menuiseries. Le bois de service et d'artisanat offre quant à lui, de nombreuses opportunités d'emplois. En fin, le bois d'énergie participe à la satisfaction des besoins énergétiques, des ménages sénégalais à hauteur de 90%. La forêt produit également d'importantes quantités de fruits, de racines, de gomme, d'écorces, etc. Ces produits dits produits forestiers de cueillette rentrent dans la nomenclature plus générale de produits forestiers non ligneux (PFNL). Mais la sécheresse, l'accroissement de la population, ont rendu précaire les conditions de vie des populations qui s'orientent de plus en plus vers l'exploitation abusive de la forêt. Cette situation inquiétante a amené l'administration à mettre en œuvre des politiques, des stratégies pour une gestion rationnelle des ressources naturelles. A cet effet plusieurs études, rapports ont été faits pour mieux cerner la problématique des ressources naturelles.

1.2 Production

1.2.1 LA PRODUCTION NATIONALE

Les zones de production sont assez variables et dépendent de l'écologie et des espèces. Les lieux de production de certains produits sont assez localisés, tandis que pour d'autres, l'espèce possède une distribution géographique plus large. On note l'absence de statistiques des quantités réellement produites, ou collectées, vendues. Ce sont donc les quantités contrôlées par le service forestier qui ont été relevées.

Quantités de Produits Contrôlées par le Service Forestier (en kg ou en litre)

Produits (kg ou l)	1995	1996	1997	Produits (kg ou l)	1995	1996	1997
Nep-nep	7 630	46 885	2 645	Ntaba	750	420	635
Sidem	76 438	167 978	88 425	Mampatam	2 465	490	628
Daqar	83 137	168 389	84 521	Gomme mbep	1 909 844	1 112 176	962 368
Buy	517 170	532 833	1 561 120	G. arabique	484 045	254 553	119 536
Sump	116 400	336 499	6 266	Huile palme	303 933	383 178	344 874
Nete	60 490	59 696	66 420	Vin de palme	264 059	295 021	10 550
Netetu	260 017	89 257	252 227	Feuilles	71 146	115 648	123 745
Lëng	14 925	24 443	3 672	Ecorces	100 675	125 320	47 359
Ditax	167 619	131 577	9 857	Racines	24 552	81 833	24 777
Maad	445 603	515 813	399 802	Encens	54 270	6 685	2 684

Produits (kg ou l)	1995	1996	1997	Produits (kg ou l)	1995	1996	1997
Palmiste	336 292	70 996	49 347	Autres gommes	2 127	4 522	17 115
Solom	152 044	87 677	75 089	Balais	258 228	255 309	358 092
Danq	22 355	146 427	584 334	Nattes	139	2 074	1 492
Tol	22 335	22 596	13 625	Vans	1 001	2 545	3 596
New	2 200		370	Paniers	670	1 132	2 281
Alom	6 890	16 250	3 515				

"Diagnostic de la Filière des Produits Forestiers de Cueillette et Perspectives de Développement" Dieng et Diaham (1999)

1.2.2 IMPORTATIONS

Les importations listées dans le tableau qui suit nous indiquent des quantités importées du Mali, des Guinées, de la Côte d'Ivoire, de la Malaisie, et de l'Indonésie. L'année 1996 a été une période de pointe pour les importations de l'huile de palme le *madd*. L'étude a montré la faiblesse du contrôle du service forestier. En effet les produits importés du Mali et de la Guinée Bissau sont comptabilisées dans la production nationale car non contrôlés à l'entrée Il existe un important circuit de fraude : les *bana bana* achètent des produits dans le territoire sénégalais et s'acquittent de la taxe douanière qui est 5 fois moins chère que la taxe forestière.

Quantités de Produits Forestiers de Cueillette Importées Contrôlées par le Service Forestier

Produits (en kg ou l)	1997	1996	1995	Produits (en kg ou l)	1997	1996	1995
Huile de palme	868 955	1 664 898	864 053	Gingembre	13 315	16 310	4 450
Buy	93 900	43 980	61 104	Danq	192 747		82 800
Gowe	3 050	2 200	21 225	Solom			500
G. arabique	26 955	5 190	661 292	Encens			938
Tamarin	342 106	177 049	36 948	Gom. mbep	3 305	1 000	1 640 276
Piment noir	219 597	136 715	9 300	Cure dent			1 855
Netetu	70 747	112 332	122 050	Kinkeliba			1 050
Nete		144 480	4 600	Racines	140		14 175
Tol				Ecorces			5 640
Ditax		98 550		Jujubes	2 925	6 255	
Feuille de rônier			17 720	Karite	73 377	17 732	
Maad	414 977	1 509 890	717 380	palmier doum		30 000	
Gomme de ratt				Miel	4 310	23 784	4 264

"Diagnostic de la Filière des Produits Forestiers de Cueillette et Perspectives de Développement" par (Dieng et Diaham, 1999)

1.2.3 LA PRODUCTION DE TAMBACOUNDA

Dans le document "*Calcul des Estimateurs de Principaux Résultats des Enquêtes sur la Valorisation des Produits Forestiers non Ligneux dans les Régions de Tamba et de Kolda*," Dieng a essayé d'estimer la production de certains produits au niveau de Tambacounda, à partir d'un échantillon .Mais contrairement aux

statistiques fournies par le service forestier, il a tenu en compte la production clandestine et la production destinée à l'auto consommation .

Région de TAMBA	Recolt/Kg	% de production
Mbepp	1017500	46.37
Karite	54206	2.47
Madd	120350	5.48
Miel & dérives	67113	3.05
Nete	33126	1.50
Pain de singe	531160	24.20
Racines & ecorce	807	0.036
Jujube	9656	0.44
Tamarin	38500	1.75
Tool	47054	2.14
Dankh	118152	5.38
Gomme arabique	19091	0.87
Taba	94108	4.28
Igname	35008	1.59
Soon	2958	0.13
Leung	5378	0.24

"Calcul des Estimateurs de Principaux Résultats des Enquêtes sur la Valorisation des Produits Forestiers non Ligneux dans les Régions de Tamba et de Kolda," (Dieng, 2001)

Répartition des Ressources par Département.

Produits	Tamba	Bakel	Kedougou	Total
Mbepp	814196	0	Négligeable	814196
Pain de singe	360291	10770	13304	384365
Gomme arabique	2075	5200	0	7277
Tamarin	2140	0	39611	41751
Jujube	1940	134	0	2074
Vin de palme	0	0	2334	2334
Dankh	9365	0	3610	19975
Konkorong	650	0	0	650
Madd	17105	0	87168	104273

"Ressource Sauvages de la Région de Tambacounda: un Diagnostique Participatif," (IUCN/ISRA, 1999)

Synthèse des Principales Causes de Variations de l'Offre par Communauté Rurale

Nom C.R.	Principales causes de variations de l'offre de produits sauvages dans la région de Tamba				
	Sécheresse	Sur-exploitation	feux de brousse	Maladie	défaut régénération
Bani Israël	****	**	**	*	*
Dougue	**	*	****	*	*
Kothiary	***	**	***	*	*
Bandafassi	***	*	****	*	*
Tombronkoto	**	*	****	*	*
Dimboli	**	*	***	*	*
Fongolimbi	*	*	**	*	*
Medina Baffe	**	*	***	*	*
Dakately	***	*	****	*	*
Salemata	***	*	****	*	*
Khossanto	***	*	***	*	*
Missira S.	**	*	**	*	*
Saraya	**	*	***	*	*
Bamba Nd.	***	*	**	*	*
Koupentoum	****	*	**	*	*
Sinthiou M.	**	*	****	*	*
Maka	***	*	****	*	*
Dialakoto	***	*	****	*	*

« *Caractérisation des exploitants des produits de cueillette dans la région de Tambacounda*, » Dione & Dieng (2000)

1.2.4 PHÉNOLOGIE

Produit	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Maad					--	------	------	--				
Tol						------	------	---				
Buy	------	------	------									
Nete				--	------	------	----					
Noix palme			---	------	------	------	------					
Daqar	------	-------	-------									------
Ditax	------	------									----	------
Gomme mbep	------	------	------	------	------	------					------	------
Gom. Ararbiq	------	------									------	------
Jujubier	------	------	-------									
Dankh				-------	-------	-------	------					
Dimb						-------	------	-------				
Goundje							-------	-------	-------	-------	-------	
Karite					---	-------	-------	---				
Soon				-------	-------	-------	-------					
Soump		-------	-------	-------								

Produit	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Alom		-------	-------	-------								
Taba				-------	-------	-------	-------					
Leung								-------	-------	-------		
Fruit de ronier			-------	-------	-------	-------						
Neou	------	-------	------									----
Miel	-------	------	-------	-------	-------	-------						
Latte de Bambou	------	-------	-------									------

"Diagnostic de la Filière des Produits Forestiers de Cueillette et Perspectives de Développement" par (Dieng et Diaham, 1999) et "Ressource Sauvages de la Région de Tambacounda: un Diagnostique Participatif," (IUCN/ISRA, 1999).

1.3 Organisation des Filieres

1.3.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

- La cueillette des ressources sauvages végétales dans les 3 départements occupe 77 % des hommes enquêtés contre 23% de femmes. La quasi totalité des individus impliqués (85%) sont mariés ; 10,4% sont des célibataires s'adonnant à cette activité et sont principalement constitués d'enfants.
- La classification de la population effectuée selon l'âge et l'activité de cueillette indique que les tranches d'âge entre 30-50 ans constituent la composante rurale la plus importante avec 52,8% de la population enquêtée tandis que les tranches d'âge 'Moins de 30 ans' et 'Plus de 50 ans' représentent respectivement 17,2% et 20%. Ces résultats indiquent un déficit (peut être saisonnier) en main d'œuvre active jeune au niveau des zones rurales.
- Sur le plan ethnique et en relation avec la cueillette, les Pulaar sont majoritaires car représentant 45,5% des exploitants de produits sauvages suivis des Mandingues 28,9% et les Dialonkés 13,9%. Toutefois, il faut souligner la présence des Bambara (5,5%) et des Ouolof (3,5%).
- Les enquêtes indiquent un niveau d'alphabétisation de 26% en arabe ou dans la transcription utilisant l'alphabet coranique contre 48% de non alphabétisés dans aucune transcription, 12% ont terminé l'école primaire et 12% sont alphabétisés.
- L'occupation principale est l'agriculture qui emploie 32% de l'échantillon contre 4,2% d'éleveurs. Comme occupation secondaire ou associée 37,4% s'adonnent à la cueillette forestière. Ceci reflète un intérêt particulier pour l'activité de cueillette.
- Au sein d'une même famille, les membres devant fournir un apport monétaire quotidien (en relation avec la contribution aux dépenses du ménage), sont les plus actifs dans l'exploitation des ressources sauvages. En effet, 58,2% des exploitants forestiers sont des chefs de ménages et 32% sont des dépendants qui fournissent une participation monétaire quotidienne.
- C'est important à noter que 99% des exploitants de produits forestiers non ligneux ne sont pas membres de structures organisées

« Caractérisation des exploitants des produits de cueillette dans la région de Tambacounda, » Dione & Dieng (2000)

1.3.2 LES ACTEURS

Les exploitants sont en général des autochtones dont les villages sont proches des ressources sauvages. Il faudra les distinguer des exploitants agricoles qui consentent des investissements, plantent et récoltent en fin de saison. A l'opposé, les exploitants forestiers "profitent plutôt d'une rente naturelle" que leur a fournit gratuitement la nature.

Collecteurs : ils achètent les produits récoltés par les exploitants des villages ou les produits vendus au bord de la route ou fréquentent les marchés hebdomadaires de zones riches en produits sauvages. Ces agents sont plus ou moins spécialisés dans les produits sauvages. Ils peuvent aussi pré-financer l'activité de cueillette des exploitants. Certains *collecteurs* passent des contrats avec des gros exploitants.

Bana-bana : ils visitent les marchés hebdomadaires pour les approvisionner en denrées produites ailleurs. Et, quand l'occasion s'offre ils peuvent acheter les produits sauvages aux exploitants locaux sur place ou au marché hebdomadaire, et les acheminer vers les marchés urbains pour les revendre aux grossistes par l'intermédiaire de coxeurs.

Coxeurs : ce sont les intermédiaires facilitateurs incontournables des marchés urbains. Ils jouent le rôle de négociateurs entre les bana-bana, qui arrivent au marché pour vendre leurs produits. Ils fournissent certaines facilités aux bana-bana qui n'ont pas d'argent liquide pour payer soit le transport, soit la taxe municipale, etc. Ces coxeurs détiennent des informations sur les flux, l'origine des produits et l'évolution des prix au niveau des marchés.

Les grossistes : ils achètent et stockent les produits sauvages qu'ils revendent en gros ou au demi gros. Ce sont eux les partenaires privilégiés des *bana-bana* sous l'arbitrage des coxeurs.

Les détaillants : ils s'occupent de la distribution au détail des produits transformés ou non ; reconditionnés ou non. Ils sont le plus souvent apparentés au grossiste ou sont les épouses du grossiste, ceci facilite l'écoulement de la marchandise sans requérir un fond de roulement au départ pour le détaillant.

1.3.3 CIRCUIT DE COMMERCIALISATION

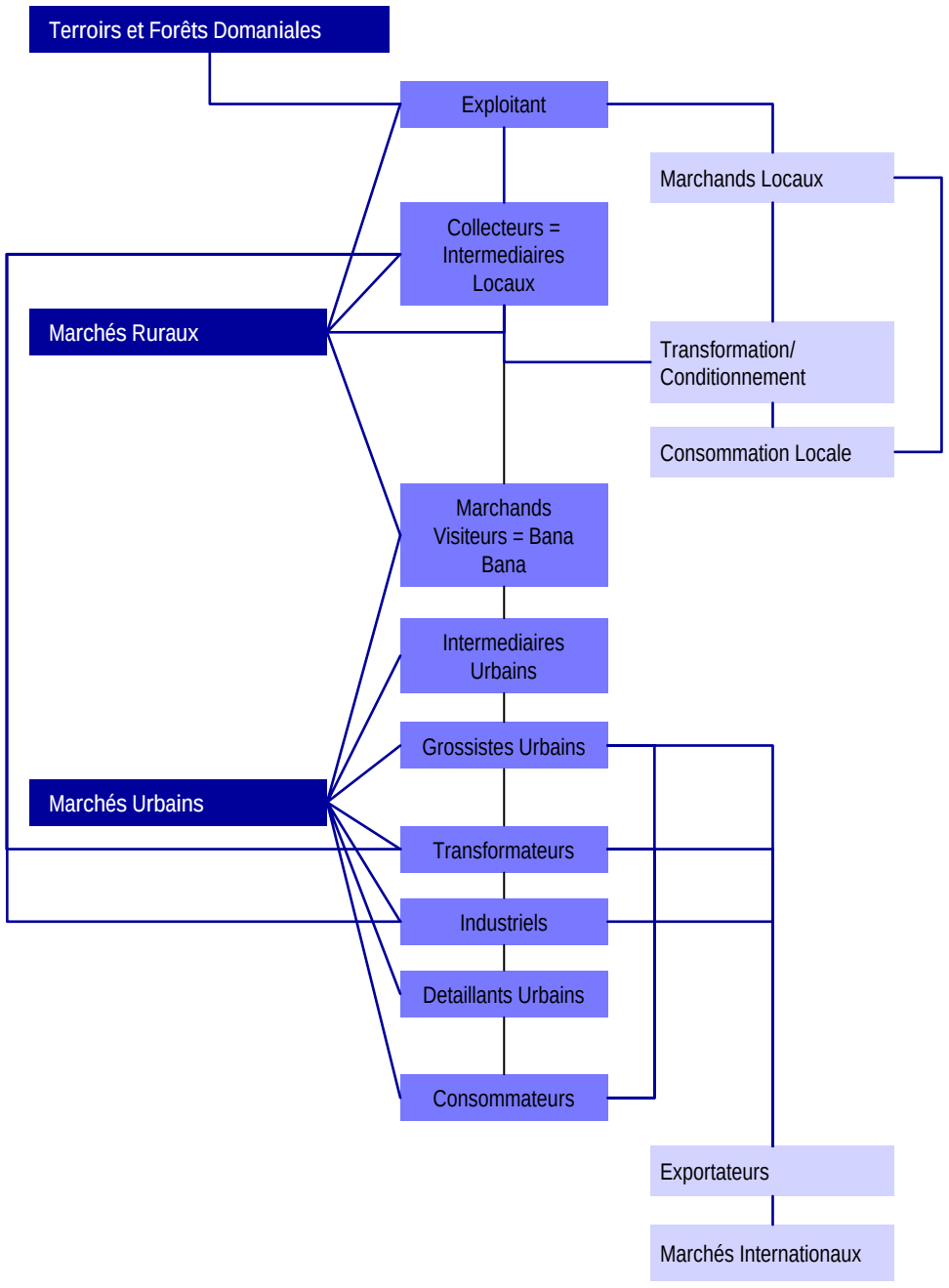

1.3.4 MONOGRAPHIE DES MARCHÉS DE TAMBACOUNDA ET DE DAKAR.

1.3.4.1 Marchés Tambacounda

Gouloumbou : Il se trouve à 30 km à l'est de Tamba sur la route nationale allant vers Kolda. Le marché se tient tous les lundis. Dans le marché, toutes les activités de commerce y sont représentées. Cependant, la vente de céréale semble être l'activité la plus dominante.

Wassadou : Le village de Wassadou dépôt, est à 60 km de Tamba et 8 km de son chef lieu de la Communauté Rurale de Dialacoto. Le marché se tient tous les mercredis. Les activités menées dans le loumo par les producteurs sont la vente de céréales, fruits et légumes produits dans la zone et, en retour, ils achètent les produits offerts par les marchands revendeurs de Tamba et des autres gros villages comme Missirah et Hamdalaye Pont.

Salémata : Le village de Salémata est situé à 81 km à l'ouest de la ville de Kédougou. Son marché hebdomadaire situé en plein village est le plus important de l'arrondissement. Le marché se tient chaque mardi. Le louma est rempli de boutiques qui fonctionnent tous les jours de la semaine. Elles sont gérées par des hommes qui vendent des produits de consommation courante et des denrées de première nécessité. Les habitants des villages environnants de Salémata proposent des céréales, fruits et légumes et du lait, du tabac et de la cola et des produits forestiers (nattes, ndiampé, karité). Les commerçants venant de Kédougou vendent de la friperie, des produits de quincaillerie et d'autres produits manufacturés sénégalais. Les Guinéens offrent pour leur part des produits manufacturés guinéens et du nététou.

Ebarack : Le village d'Ebarack 7 km de Salemata. Le marché a lieu tous les samedis. Le loumo d'Ebarack n'a pas une vocation très précise : le petit commerce y est très développé et concerne surtout les produits manufacturés guinéens. Les produits que l'on trouve au marché sont les céréales locales, l'arachide, les fruits et légumes (sauvages et domestiques locaux), les vins de palme et de raphia, les produits manufacturés guinéens et sénégalais, le bétail et volaille, etc.

Nettéboulou : Le village de Néttéboulou dans l'arrondissement de Missirah se trouve au nord de Gouloumbou à 20 km. Le louma qui se tient les mardis est un véritable marché des céréales avec l'affluence du mil souna, sorgho, maïs, arachide. L'essentiel des vendeurs est composé de femmes venant de Néttéboulou et dans les villages environnants.

Koussanar : Koussanar se trouve sur la route Tamba-Dakar à 47 km de Tambacounda. Le louma de Koussanar se tient tous les vendredis à la place du marché permanent. Les produits agricoles et de cueillette sont vendus par les habitants du village et des villages environnants. Ils concernent le mil, le maïs, l'arachide, le pain de singe, la gomme mbep, le jujube, etc.. Ces produits sont achetés par les bana-bana qui vont l'écouler dans les grands centres urbains.

Kothiary : Situé dans l'arrondissement de Bala, le village de Kothiary qui est aussi chef lieu de communauté rurale est distant de Tamba de 28 km. Le louma a lieu chaque lundi. Aujourd'hui, la gamme des produits est diversifiée car on y trouve du bétail, de la volaille, des produits forestiers, des céréales, des arachides, et des condiments.

Missirah : Situé à 35 km de Tamba sur un axe goudronné allant vers Kédougou. Le louma se tient le dimanche. Il présente plutôt les caractéristiques d'un marché permanent. La gamme des produits échangés est très diversifiée. Il y a parmi les acteurs qui fréquentent régulièrement les autres marchés hebdomadaires (Missirah, Néttéhoulou, Diaobé, Croisement).

Méréto : situé au sud de l'arrondissement de Koumpentoum (CR de Bamba). Le jour du louma est lundi. Méréto, premier louma de la zone fut pendant plusieurs années un grand centre commercial. La création des louma de Sare Ngaye et de Wassadou (Gambie) qui sont aussi un jour de lundi a contribué un peu à

une diminution des acteurs qui fréquentent le marché. Mais Méréto est par excellence un marché de céréales et de bétail. « *Etude de l'organisation et des Performances de Filières Forestières* » Ndione, Sene, Dieng, Diop *(2001)*

1.3.4.2 Les Marchés de Dakar

Marché Lamine Diack: L'essentiel des *bana-bana* était constitué de femmes maliennes (90%). Ces *bana-bana* collectent les produits forestiers et fauniques maliens qu'ils acheminent au Sénégal par le train. Le marché Lamine Diack comporte 268 places et 30 cantines officiellement ; mais il y a 130 places additionnelles non autorisées. La taxe de marché journalière est 150f par *bana-bana* ; les frais de gardiennage s'élèvent `a 100f par jour. Au niveau de la gare, existent des magasins de stockage qui peuvent être loués par les grossistes et les *bana-bana*. Les grossistes assurent le transport gratuit des marchandises aux détaillants. Les détaillants des autres marchés de Dakar paient leur transport. Le marché de la gare présente la plus grande diversité des produits avec 22 produits répertoriés.

Marché Elisabeth Diouf : Ce port est le point d'entrée des produits du cru en provenance de Ziguinchor et de ces forêts environnantes. Les produits sauvages sont relativement abondants en Casamance ; et le bateau en ramenait en quantités importantes selon la saison. Ce marché de port, comporte plus de 500 places fixes et 350 *bana-bana* ambulants. Le marché n'accepte de produits non originaires de la Casamance. Les prix du transport pour le trajet Ziguinchor sont variables selon les produits sauvages.

Marché de Tilene: Ce marché est situé au centre du non moins célèbre centre de la Médina. La majorité de marchands de produits sauvages sont des ressortissants de la région de Diourbel. On y rencontre aussi quelques grossistes spécialisés dans la gomme arabique et le *mounass*. Comparés aux autres bana-bana des autres marchés, les *bana-bana* de Tilene peuvent être classés comme semi-grossistes et détaillants qui sont presque tous des hommes. Tout le monde paie une taxe journalière de marché de 150f comme dans les autres marchés, il y a des délégués qui ont les mêmes fonctions qu'ailleurs. Tilène est en troisième en diversité de produits rang avec 17 produits (voyez la tableau ci-dessous).

Marché de la gare : il présente la pus grande diversité des produits avec 22 produits répertoriés. Le marché Sandica vient en seconde position avec 20 produits. Le marché Tilène est en troisième rang avec 17 produits. Le Port est le quatrième marché en diversité des produits, avec 16 produits. Le marché des Parcelles Assainies est le moins fourni car 4 produits seulement y ont été répertoriés « *Etude de l'organisation et des Performances de Filières Forestières* » Ndione, Sene, Dieng, Diop *(2001)*

Les Principaux Produits Collectés par Marché et par Ordre de Préférence des Vendeurs Dakaroise

Gare	Sandica	Tilène	Port	P.Assainies
▪ Ditakh ▪ Sidem ▪ Dankh ▪ Miel ▪ Dakhar ▪ Pain de singe ▪ Huile de palme ▪ Maad ▪ Soump ▪ Concorong ▪ Nété ▪ Sepp ▪ Gomme arabique ▪ Ndir ▪ Gingembre ▪ Poudre de sidem ▪ Nététou ▪ Diguidié ▪ Foudeun ▪ Gowé ▪ Karité ▪ Balais	▪ Dankh ▪ Sidem ▪ Huile de palme ▪ Dakhar ▪ Nété ▪ Diar ▪ Mampatang ▪ Ndir ▪ Gowé ▪ Pain de singe ▪ Ditakh ▪ Alom ▪ Leungue ▪ Maad ▪ Soump ▪ Solom ▪ Toll ▪ Poudre de nété ▪ Balais ▪ Coungham	▪ Dankh ▪ Sidem ▪ Dakhar ▪ Pain de singe ▪ Ditakh ▪ Gingembre ▪ Maad ▪ Solom ▪ Nété ▪ Ndiampé ▪ Toll ▪ Soump ▪ Gowé ▪ Gomme arabique ▪ Diguidié ▪ Ndir ▪ Mounasse	▪ Sidem ▪ Miel ▪ Huile de palme ▪ Gomme arabique ▪ Mampatang ▪ Pain de singe ▪ Vin de palme ▪ Karité ▪ Nété ▪ Solom ▪ Ditakh ▪ Maad ▪ Noix palmiste ▪ Balais ▪ Nététou ▪ Toll	▪ Dankh ▪ Sidem ▪ Ditakh ▪ Maad

« Etude de l'organisation et des Performances de Filières Forestières » Ndione, Sene, Dieng, Diop (2001)

1.4 Valeurs Economiques

1.4.1 MÉTHODES DE FIXATION DES PRIX

Le marché des produits forestiers est caractérisé par une très grande variabilité des prix des produits. Cette variabilité est fonction de plusieurs paramètres:

- **Le type de produit** : Le type de produit est d'autant plus instable que le produit est le plus périssable car les risques liés à la bonne commercialisation augmentent. Toutefois, il faut noter que la variabilité des prix pour les produits périssables est très marquée.
- **La zone de production** : Dans les zones enclavées, les collecteurs ou les *bana-bana* doivent mobiliser plus d'efforts pour accéder à la production. Ainsi les producteurs négocient en position de faiblesse car peu d'acheteurs sont présents (la demande est faible). Ainsi les prix sont sensiblement plus faibles que dans les villages désenclavés ou les acheteurs sont en situation de concurrence entre eux.
- **L'état de l'offre et de la demande** : Les prix sont plus élevés en début et en fin de saison de production, à ces périodes, l'offre est au niveau le plus bas et les prix augmentent en conséquence. Ce phénomène de variation des prix en fonction des niveaux respectifs de l'offre et

de la demande est également observé dans les loumas où d'une semaine à une autre ou au cours d'une même journée on peut noter une fluctuation remarquable.

- **Le niveau d'organisation des producteurs** : Les producteurs sont d'autant plus en mesure de négocier un prix rémunérateur pour leurs produits que s'ils sont mieux organisés. Lorsque les collecteurs ou les *bana-bana* négocient avec les producteurs individuels, ils fixent le prix eux-mêmes. Cependant dans les zones où il existe des groupements villageois dynamiques, ces groupements fixent les prix de vente pour chaque produit et établissent un système de pénalité pour les contrevenants. Ce type d'organisation permet de relever sensiblement les prix au producteur.
- **Le pallier de commercialisation** : On distingue deux types de prix: le prix au producteur et le prix au consommateur. La différence entre ces prix rémunère les facteurs production et le travail des acteurs de commercialisation (collecteurs, *bana-bana* et coxeurs). « *Etude de Cas Sur Les Relations de Pouvoir le long de la filière des Produits Forestiers Non Ligneux* » Dieng, Diop & Faye, 2002.

1.4.2 PRIX DES PRODUITS FORESTIERS DE CUEILLETTES

Prix des Produits Forestiers de Cueillette sur le Marché (1999)

Produit	Unité de mesure	Prix d'achat producteur	Prix de vente Grossiste	Produit	mesure	Prix d'achat Producteur	Prix de vente grossiste
Buy	Sac	3 500	6 000	Nep-nep	kg	100	250
Maad	Panier	2 500	7 500	Balai	Unité	50	150
Huile de palme	Litre	800	1 200	Ecorces	tas	60	200
Lëng	Panier	3 000	6 000	Natte PM	Unité	600	1 500
Mampatam	Panier	3 000	6 500	Natte GM	Unité	1 000	3 000
Ditax	Panier	3 000	7 000	Panier	Unité	600	1 200
Netetou	Kg	350	500	Nere	Pot	60	
Sidem	Panier	3 000	6 500	Kungam	Pot	60	
Solom	Sac	3 000	6 000	Vin de palme	Litre	250	150
Danq	Sac	3 000	6 500	Ecorces	Tas	60	
Sump	Kg	75	150	New	Sac	3500	6 500
Nete	Pot 2 kg	150	300	Alom	Panier	3 000	6 500
Noix de palmiste	Kg	30	50	Ntaba	Panier	1 500	3 000
Huile palmiste	Litre	800	1 200	Tamarin	Kg	200	
Tol	Panier	3 000	3 000				

"Diagnostic de la Filière des Produits Forestiers de Cueillette et Perspectives de Développement" par (Dieng et Diaham, 1999)

1.4.3 IMPACT ÉCONOMIQUE SUR LE NIVEAU NATIONAL ET MILIEU RURAL

Dieng et Diaham, (1999) estiment le chiffre d'affaires de la filière de cueillettes forestières à 13 milliards de francs, pour une quantité totale de 14.000 tonnes de produits

Par contre Dieng (2001) note que la part du sous-secteur Forêts est de 28,6 milliards FCFA. Et avec un produit intérieur brut (PIB) estimé à 3113,5 milliards FCFA pour l'année 2000 (Direction de la Prévision et de la Statistique) la contribution est à peu prés 1% de le PIB du Sénégal. Il note que « Si on tient uniquement compte des régions de Tamba et Kolda,la contribution des produits de cueillette est estimée à 1109,5 millions FCFA; ce qui n'est pas du tout négligeable comparé à la contribution du sous secteur forêts au PIB national. » "*Calcul des Estimateurs de Principaux Résultats des Enquêtes sur la Valorisation des Produits Forestiers non Ligneux dans les Régions de Tamba et de Kolda,*" (Dieng, 2001)

Dieng et Diaham (1999) estiment que *le* chiffre d'affaires injecté en milieu rural est estimé à 2,5 milliards de francs.

1.4.4 VALEUR DES PRODUITS AU NIVEAU DE LA RÉGION

Région TAMBA	Autoconsom-matione et autres sorties kg	Vente KG	Prix Moyen FCFA/KG	Valeur FCFA
Mbepp	29751	987749	575	567,955,409
Karite	25597	28609	843	24,117,153
Madd	28350	92000	55	5,060,000
Miel & dérives	24092	43021	713	30,674,083
Nete	8174	24952	134	3,343,575
Pain de singe	84132	447028	121	54,090,421
Racines & écorce	108	699	250	174,850
Jujube	1207	8449	79	667,471
Tamarin	3738	34762	214	7,439,097
Tool	6722	40332	20	806,640
Dankh	10079	108073	62	6,700,506
Gomme arabique	0	19091	555	10,595,505
Taba	9411	84697	15	3,133,796
Igname	10809	24199	150	3,629,862
Soon	269	2689	55	147,900
Leung	1076	4302	60	258,144
TOTAL	243,515	1,950,652	718794412	

"*Calcul des Estimateurs de Principaux Résultats des Enquêtes sur la Valorisation des Produits Forestiers non Ligneux dans les Régions de Tamba et de Kolda,*" (Dieng, 2001)

1.4.5 EFFET SUR L'ÉCONOMIE DU MÉNAGE

On note que 9,9% des enquêtés s'adonnent pour satisfaire des besoins propres, alors que 77% adoptent la même stratégie pour des raisons mixtes d'autoconsommation de commercialisation. « *Caractérisation des exploitants des produits de cueillette dans la région de Tambacounda*, » Dione & Dieng (2000)

Dans le rapport "*Diagnostic de la Filière des Produits Forestiers de Cueillette et Perspectives de Développement*" (Dieng et Diaham, 1999), ont fait quelques estimations de l'impact des produits forestiers sur des

ménages dans le Sud du Sénégal. Des enquêtes réalisées dans le Médina Yoro Foula [Kolda] estiment les revenus annuels forestiers à 33 937 F CFA/ménage, soit une contribution de **4 %** au revenu total des ménages (876 180 F) de la localité. Par contre des enquêtes effectuées par NDIOUR (1996) dans le Département de Bignona estiment les recettes moyennes des villageois à 46.800 F/ménage/an à Kañaru, à 54.500 F/ménage/an à Bajure, et à 76.500F/ménage/an à Djimande, soit en valeur relative, **26 % ; 39 % et 52 %** respectivement des revenus annuels des ménages.

Par la suite dans le tableau ci-dessous, les principales localités visitées dans l'étude **«** *Ressource Sauvages de la Région de Tambacounda: un Diagnostique Participatif »* (IUCN/ISRA, 1999) sont indiquées et des informations recueillies à ces niveaux, ont été fournies notamment les différents revenus annuels issus de la commercialisation des ressources naturelles par saison, Ceci montre un revenu plus signifiant pour les exploitants au niveau de Tambacounda.

Villages	Nom espèces par ordre d'importance	Nom scientifique	Les revenus en f CFA/exploitant
Sinthiou Maleme	Gomme mbepp Bouye Siddem	Sterculia setigera Adansonia digitata Zizyphus mauritiana	100 000 75 à 100 000 25 à 50 000
Badafassi	Daqar Pain de singe Madd Karite Jujube	Tamarindus indica Adansonia digitata Saba senegalensis Butyrospermum parkii Zizyphus mauritiana	100,000 25,000- 50,000 25,000 25,000
Dar es Salaam	Madd Tamarin Nété Igname sauvage Pain de singe Dankh	Saba senegalensis Tamarindus indica Parkia biglobosa Adansonia digitata Detarium microcarpum	50 000 à 100 000 25 000 à 50 000 25 000 à 50 000 25 000 à 50 000 20 000 à 25 000 15 000 à 20 000
Kothiary	Pain de singe Mbepp Jujube Detakh Dimb	Adansonia digitata Sterculia setigera Zizyphus mauritiana Detarium senegalensis Cordyla Pinnata	50 000 à 100 000 25 000 à 50 000 25 000 à 50 000 25 000 à 50 000 20 000 à 25 000
Fass Ndimbelane	Dimb Buy	Cordyla Pinnata Adansonia digitata	50,000 à 75,000 50,000 à 75,000

1.4.6 RECETTES

Pour calculer les impacts économiques forestiers dans les filières de cueillette il faut garder en tête les taux de recettes forestiers.

Les Taux de Redevance des Produits de Cueillette

Nature des produits	Unité	Décret N° 2001.217 Du 13-03-01
Gommes		
Mbepp (Sterculia setigera)	Kg	100
Arabique (Acacia senegal)	Kg	70
Autres gommes	Kg	40
Ecorces et racines	Kg	30
Feuilles et gousses		
Rônier	Régime	50
Palmistes	Kg	15
Autres fruits et gousses	Kg	15
Huile de palme	Litre	50
Touloucouna (Carapa procera)	Litre	50
Karité	Litre	50
Autres huiles	Litre	30
Vin de palme	Litre	50
Divers	Litre/ kg	50

« Etude de Cas Sur Les Relations de Pouvoir le long de la filière des Produits Forestiers Non Ligneux » Dieng, Diop & Faye, 2002.

Recettes Forestières Enregistrées par Région en 1997

Région	R. domaniales	R. Contentieuses	Total
DAKAR	54 322 700	12 012 500	66 335 200
THIES	9 355 155	1 506 600	10 861 755
DIOURBEL	985 400	1 128 500	2 113 900
LOUGA	11 883 525	528 800	12 412 325
KAOLACK	18 068 610	7 409 185	25 477 795
ST LOUIS	21 960 525	2 111 150	24 071 675
TAMBACOUNDA	495 388 775	13 141 300	508 530 075
KOLDA	283 470 615	9 855 450	293 326 065
FATICK	28 399 775	5 570 000	33 969 775
ZIGUINCHOR	15 972 300	5 871 250	21 843 630
TOTAL	939 807 460	111 534 735	998 942 215

En regardant ce tableau, nous pouvons voir que la région de Tambacounda seule représente 51% des recettes nationales.

Recettes Fiscales Tirées de la Foret dans la Région de Tambacounda

Produits	Quantités en kg	Recettes totales en F CFA	Prélèvement unitaire F/KG
Mbepp	114.758	11.475.800	100
Pain de Singe	32.115	1.002.825	25
Jujube	950	23.750	25
Gomme Arabique	350	17.500	50
Madd	2550	63.750	25
Ecorces*	1230	36.900	30
Racines*	208	6.240	30
TOTAL		12,626,765	

Source : IREF / TAMBA
"Ressource Sauvages de la Région de Tambacounda: un Diagnostique Participatif," (IUCN/ISRA, 1999

1.4.7 EVALUATION DES REVENUS PAR ACTEUR D'UN PRODUIT IMAGINAIRE

La rapport « *Etude de l'organisation et des Performances de Filières Forestières* » Ndione, Sene, Dieng, Diop *(2001)* a essayé d'évaluer les revenus de chaque acteur d'une filière imaginaire Ceci permet de voir la répartition de la marge brute entre les différents acteurs d'une filière de cueillette du Sud du Sénégal. Mais il est limité par le fait que le produit est imaginaire, et vient d'une région non spécifiée.

Région	Acteur	Quantités achetées kg	Prix d'achat/ kg	Valeur achat	Prix de vente/ kg	Valeur vente	Marge brute
Zone Sud	Ménages (3,3)	3500		0	260	910000	910000
Dakar	Bana-bana	2000	260	520000	325	650000	130000
	Grossiste	2000	325	650000	475	950000	300000
	Détaillant	200	475	95000	525	105000	10000
Kaolack	Bana-bana	800	260	208000	325	260000	52000
	Grossiste	800	325	260000	475	380000	120000
	Détaillant	60	475	28500	600	36000	7500
Thies	Bana-bana	700	260	182000	325	227500	45500
	Grossiste	700	325	227500	500	350000	122500
	Détaillant	70	500	35000	600	42000	7000

Région	Acteur	Frais séjour	Frais manutention	Commission	Diouty	Taxe forestière	Transport	Charges Intermediares	Valeur Ajoute
Sud	Ménages (3,3)	10500	4500	3000	1500	0	12000	31500	878500
Dakar	Bana-bana	4500	5000	5000	500	37500	17500	70000	60000
	Grossiste	10000	2500	5000	3000	0	0	20500	279500
	Détaillant	2500	250	0	500	0	500	3750	6250
Kaolack	Bana-bana	3000	4500	4000	500	15000	13750	40750	11250
	Grossiste	3000	4500	4000	4500	0	0	16000	104000
	Détaillant	1750	250	0	500	0	500	3000	4500
Thies	Bana-bana	3000	4500	3500	500	12950	15000	39450	5550
	Grossiste	3250	4000	3500	3000	0	0	13750	108750
	Détaillant	0	100	0	1000	0	500	1600	5400
VA		41500	30100	28000	15500	65450	59750	240300	1463700

Valeur Ajoutée = Marge Brute – Charges Intermédiaires

« La somme des valeurs ajoutées générées par les produits sauvages, pour ce circuit de distribution élémentaire, est d'environ 2571350f (par cycle de disponibilité) répartie ainsi:

Acteur	Pourcentage de valeur ajoute
Ménage	10 %
Bana-Bana	27%
Grossiste	59%
Détaillant	4%

« Etude de l'organisation et des Performances de Filières Forestières » Ndione, Sene, Dieng, Diop (2001)

1.4.8 EXPORTATION

1.4.8.1 Anacardier

La production de plants d'anacardier se fait très intensément à travers le Sénégal depuis 1995 dans les régions de Kolda, Tambacounda, Ziguinchor, Fatick et Kaolack avec une moyenne annuelle de 453 945 plants et un taux de réussite moyen de 69 %. L'organisation de la production d'anacarde s'organise de plus en plus et des projets de développement interviennent dans l'expansion de la collecte des noix d'anacarde. Le statut de la noix d'anacarde comme produit de cueillette ou de rente est donc posé.

En 1998, le tonnage exporté a été de 1 664,927 tonnes toutes exportées par seulement deux sociétés exportatrices vers l'Inde à partir du Port de Dakar. Ce tonnage représente un chiffre d'affaires au niveau des zones de production entre 58,000,000 et 83,000,000 de francs CFA pour un prix au producteur variant entre 350 francs CFA/kg-500 francs CFA/kg suivant l'offre et la demande. En 1999, 2047 tonnes ont été exportées dont 6 % vers les USA et le reste en Inde. En 1999, les quantités mises en

circulation et contrôlées dans la seule région de Kolda ont été de 4 824, 293 tonnes soit une valeur minimale de 169 millions de francs CFA.

1.4.8.2 La gomme mbepp (Sterculia sitigera)

La gomme du *Sterculia sitigera* ou gomme *mbepp* est le deuxième produit forestier dont l'exportation est importante. En 1998, 347,04 tonnes ont été exportées par 3 sociétés vers la France et le Royaume-Uni. En 1999, le tonnage a été de 408,9 tonnes. Dans la région de Tambacounda, les plus grandes productions viennent de Bala, Koussanar, Koumpentoum. En 1999, les valeurs exportées ont représenté un chiffre d'affaires en milieu rural de près de 286 millions de francs CFA et les taxes collectées près de 48 millions de francs CFA. *« Les Exportations et Importation des Resources Sauvages » Ly & Sall (2000)*

1.5 Quelques Programmes de GRN dans la Region

1.5.1 PRÉSENTATION

Plusieurs structures ont exécuté ou exécutent des programmes spécifiques ou intégrés dans le cadre de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement au niveau régional et local ; parmi ces structures :

Nom	Projet de Reboisement et de Protection contre les feux de brousse dans la région de Tambacounda (P.R.P.T).
Duration	1986-1996
Financement	Financé par le Fonds Africain de Développement (F.A.D) et le Budget National d'Equipement (B.N.E) pour un coût total de 2.472.000.000 Fcfa, ce projet avait pour objectif de
Buts	Sauvegarder le patrimoine sylvo-pastoral de la région contre les dégradations occasionnées par les feux de brousse. Créer des plantations d'Acacia sénégal dont l'exploitation à terme augmentera substantiellement les revenus des populations.
Résultats	Ce projet a capitalisé d'importantes réalisations (1.612 km de pare-feu ; 601 comités villageois de lutte contre les feux de brousse ; 660 ha de plantation en régie et 1173 ha de plantations communautaires) ; cependant, à la fin du projet, toutes ces réalisations ont périclité du fait que toutes les actions ont été menées en régie et que les populations ne se sont pas appropriées des activités.

Nom	Le Projet National de Semences forestières (PRO.NA.SEF)
Duration	1995 -
Buts	Ce projet s'occupe de la production et de la diffusion des semences forestières. Il a comme principales activités, la gestion des provenances, la récolte et la préparation des semences, la gestion des stocks et le suivi des pépinières tests, tout en mettant l'accent sur la sensibilisation des populations et des partenaires potentiels.
Résultats	- Participation effective des populations et sous l'égide des chefs de villages. - La préparation de ces produits se fait dans le cadre d'un protocole avec des privés.

Nom	Projet de Boisement Villageois de Bakel (PROBOVIL)
Duration	1982-1992
Financement	Ce projet a vu jour grâce à la coopération Finlandaise par l'intermédiaire de la FAO.
Buts	Ce projet qui intervenait spécifiquement dans le département de Bakel a mené des activités de reboisement intensives au niveau villageois ; il a également mis en œuvre de multiples dispositifs (mécaniques et biologiques) anti-érosif au niveau du chapelet de bassins -versants qui sillonnent le département de Bakel.

Nom	PROGEDE
	1998 -
Financement	Mis en place en 1998, le PROGEDE se trouve en phase d'orientation et d'affinement de sa stratégie. C'est un projet conjointement financé par le Gouvernement du Sénégal, la Banque Mondiale, le Royaume des Pays Bas et le Fonds Global pour l'Environnement.
Buts	Ce projet a une double composante : celle de l'offre gérée par le Ministère de l'Environnement et celle de la demande sous la responsabilité du Ministère de l'Energie (énergies de substitution). La gestion de l'offre se préoccupe de la régulation de l'exploitation dans les régions de Tambacounda et de Kolda où sont délimités des périmètres forestiers au niveau de villages cibles. Il est clairement souhaité que les populations riveraines participent activement à l'exploitation des ressources ligneuses en particulier les femmes et les enfants. Cette participation s'appuie sur le nouveau cadre réglementaire transférant les compétences en la matière aux collectivités locales.

Nom	PROMER
	1997-
Financement	Projet conjoint du Fonds International de Développement Agricole et du Gouvernement du Sénégal.
Buts	La mission principale du projet est la promotion d'initiatives privées rurales afin de lutter contre la pauvreté. Son action s'appuie sur le système mutualiste. Son objectif principal est de susciter, d'appuyer et d'entretenir une dynamique durable de développement de la micro-entreprise rurale. Dans un second plan, il se fixe comme objectifs : 1) La création d'emplois ; 2) la production de biens et services utiles à la communauté rurale ; 3) l'allongement de la période d'activité des ruraux, 4) la réduction de l'exode rural.

« Analyse des politiques et stratégies mises en œuvre dans le cadre de la gestion des ressources forestières dan la Région de Tambacounda» Baba Ba (1999) ; "Ressource Sauvages de la Région de Tambacounda: un Diagnostique Participatif," (IUCN/ISRA, 1999

1.5.2 LIMITES DES PROGRAMMES DE GRN DANS LA RÉGION

Différentes difficultés ont été relevées dans la mise en œuvre des programmes de gestion des ressources naturelles et de l'environnement :

- Le manque de concertation entre les structures intervenant dans ce domaine ;
- La plupart de ces programmes ont été exécutés en régie ce qui fait que les populations ne se sont pas appropriées des activités pour pouvoir les perpétuer ;
- Les objectifs des programmes ne coïncident pas souvent avec les préoccupations des populations locales ;
- La faiblesse des moyens alloués aux structures devant assurer le suivi de l'exploitation de ces ressources;
- Le manque d'information et de formation des collectivités locales;
- Le manque d'équipements des comités de lutte contre les feux de brousse ;
- Les frontières entre les différentes collectivités locales ne sont pas clairement définies ;
- Le système de taxation ne s'intéresse pas à la ressource mais aux produits exploités ;
- Méconnaissance de l'état de la ressource : pas un seul inventaire estimatif qui donne une idée des ressources végétales;

- Non prise en compte des potentialités réelles en produits de cueillette (madd, dankh, nété, etc.). Dans ce cadre, il convient de louer les multiples efforts consentis sur la filière karité par le PROMER (Projet de Promotion des Micro-Entreprises Rurales).

« Analyse des politiques et stratégies mises en œuvre dans le cadre de la gestion des ressources forestières dan la Région de Tambacounda» Baba Ba (1999)

1.6 Conclusion Produits Forestiers

La plupart des recherches porte sur l'importance économique de la filière de cueillette à l'échelle nationale. Les informations recueillies ne sont pas précises notamment sur les comptes financiers des produits forestiers. «*L'étude de l'organisation et des performances de filières Forestières,*» de Dione, Sene, Dieng & Diop a tenté d'évaluer la part des revenus de chaque acteur mais à partir d'un produit imaginaire. On constate également que les informations portent sur une gamme d'espèces et non sur des produits spécifiques.

Tableau de Correspondance Entre les Noms Locaux des Produits Forestiers et les Noms Scientifiques des Essences Auxquelles ils Appartiennent

Nom du produit	Nom scientifique
Daqar	fruit de Tamarindus indica
Leung	fruit de Vitex modiensis
Noix palmiste	noix d'Elaeis guineensis
Huile de palme	huile à partir de la noix de Elaeis guineensis
Vin de palme	produit fermentation sève de Elaeis guineensis
Huile de tulukuna	huile extraite du fruit de Carapa procera
Balai	nervure secondaire d'Elaeis guineensis
Panier	nervure secondaire d'Elaeis guineensis
Alom	fruit de Diospyros mespiliformis
Ntaba	fruit de Cola Cordifolia
Ul	gousse de Parkia biglobasa
Nere	graine entière de Parkia biglobosa
Nete	poudre recouvrant la graine de P. biglobosa
Kungam	graine extraite du fruit de P. biglobosa
Netetu	produit de la fermentation du kungam
Maad	fruit Saba senegalensis
Tol	fruit de Landolphia heudelotii
Ditax	fruit Detarium senegalense
Solom	fruit de Dialium guineense
feuille de rônier	feuille de Borassus aethiopium
Koni	régime Borassus aethopium
Buy	fruit de Adansonia digitata
Mampatam	fruit de Parinari excelsa
New	fruit Parinari macrophylla

Nom du produit	Nom scientifique
Sidem	fruit Ziziphus mauritiana
Gomme mbep	exsudat de Stereulia setigera
Gomme arabique	exsudat de Acacia senegal
Nep – Nep	fruit Acacia nilotica
Danq	fruit Detarium microcarpecum
Sump	fruit Balanites aegyptiaca
Pain de singe	fruit d'Adansonia digitata
Kinkeliba	feuille Combretum micranthum
Raat	feuille de Combretum glutunosum
Karité	beurre extrait du fruit de Butyrospermum parkii
Noix d'anadarde	graine de Anacardium occidentale

2 PRODUITS FAUNIQUES

2.1 Introduction

La faune à l'image de produits forestiers participent à la sécurité alimentaire des populations notamment rurales et à l'augmentation de ces revenus avec l'exportation des oiseaux, et la chasse.

Le Sénégal est l'un des grands exportateurs d'oiseaux d'ornement en Afrique sinon dans le monde Entre 1974 et 78, il est rapporté que 642 000 couples étaient, en moyenne, exportés. A partir de 1982 des quotas maximaux commercialisables ont été institués. A partir de 1989, les valeurs exportées ont diminué du fait de l'action des lobbies écologistes, surtout américains. En 1992, l'embargo de certaines compagnies aériennes sur le transport des oiseaux vivants en réaction aux protestations menées par les groupes écologistes américains perturba encore plus le commerce des oiseaux d'ornement. La valeur marchande annuelle évaluée à plus de 400 millions de FCA CFA dans les années 1980 a enregistré une baisse importante. Depuis 1997, les flux ont encore baissé du fait d'un nouvel embargo décrété par les compagnies aériennes Air France et Sabena.

2.2 Cas des Oiseaux d'Ornement

2.2.1 EXPORTATION

Evolution des Exportations d'Oiseaux et des Quotas Autorisés (1997–99)

Année	Total exporté	Quota	% du quota exporté	% non exporté
1996-97	777 811	984 000	79 %	21 %
1997-98	495 598*	994 000	50 %	50 %
1998-99	368 403**	783 000	47 %	53 %

Exportations des Oiseaux d'Ornement par Destination Officielle (1998)

Pays	France	RFA	Italie	Portugal	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Suisse	Malte	Autres
Estrillidae	18370	9795	68050	79630	17610	6170	3610	1350	3600	6810
Ploceidae	6800	2610	28980	32955	6210	0	400	300	1760	102
Strunidae	370	400	4200	4982	1120	470	40	150	360	120
Fringillidae	5250	4100	31300	16050	3950	906	1350	1050	10000	1000
Columbidae	309	100	4400	5140	1370	100	80	0	850	430
Psttacidae	768	850	430	3985	602	170	940	150	200	1215
Total	31867	17855	137360	142742	30862	7816	6420	3000	16770	9677
%	8	4	34	35	8	2	2	1	4	2

Source : à partir du Rapport annuel, Inspection des Eaux et Forêts de Dakar, 1998

Les 2/3 des espèces exportées proviennent de la région de Tambacounda (Kédougou, Tambacounda, Koumpentoum) et des marges de la région de Kolda qui sont les principales zones de capture.

Par ordre décroissant, les 8 espèces d'oiseaux les plus exportées sont le Serin de Mozambique, le Cou coupé, le Cordon bleu, le Bec de corail cendré, le Joues-oranges, les Amaranthes communes, l'Ignicolore et le Travailleur à bec rouge. Le Travailleur à bec orange ne vient qu'en 8e position bien qu'il ne soit contingenté.

Quotas et Exportations d'Oiseaux d'Ornement (1997–99)

Nom commun	Nom Scientifique	Export 97	%	Quota 98	%	Export 98	%	Quota 99	Export 99	%
Cou coupé	*Amadina fasciata*	90530	11,7	120000	12,1	54780	11,0	120 000	36 710	10,0
Ventre orange	*Amandava subflava*	10460	1,3	10000	1,0	11500	2,3	15 000	13 100	3,6
Pigeon de Guinée	*Columba guinea*	3625	0,5	10000	1,0	470	0,1	5 000	794	0,2
Queue-de-vinaigre	*Estrilda caerulescens*	17285	2,2	30000	3,0	15320	3,1	30 000	7 950	2,2
Cordon bleu	*Estrilda bengala*	70730	9,1	100000	10,1	45780	9,2		24 900	6,8
Joues oranges	*Estrilda melpoda*	41300	5,3	100000	10,1	23580	4,8	50 000	22 400	6,1
Bec de corail cendré	*Estrilda troglodytes*	70260	9,0	100000	10,1	35830	7,2	75 000	28 850	7,8
Vorabé	*Euplectes afer*	29660	3,8	50000	5,0	17862	3,6		15 600	4,2
Monseigneur	*Euplectes hordeaceus*	5550	0,7	-	-	150	0,0	10 000	100	0,0
Veuve à dos d'or	*Euplectes macrourus*	550	0,1	-	-	-	-	3 000	-	-
Ignicolore	*Euplectes orix*	27290	3,5	25000	2,5	19510	3,9	40 000	19 050	5,2
Amaranthe commun	*Lagonosticta senegala*	35539	4,6	40000	4,0	25750	5,2	40 000	19 090	5,2
Bec d'argent	*Lonchura cantans*		0,0		0,0		0,0	40 000		0,0
Spermetè nonnette	*Lonchura cucullata*	15215	2,0	16000	1,6	10050	2,0	16 000	9 400	2,6
Bec d'argent	*Lonchura malabarica*	27300	3,5	40000	4,0	13620	2,7		9 400	2,6
Tourterelle du cap	*Oena capensis*	10250	1,3	10000	1,0	12000	2,4	15 000	5 950	1,6
Tisserin gendarme	*Ploceus culcullatus*	14055	1,8	15000	1,5	13550	2,7	15 000	11 740	3,2
Tisserin minule	*Ploceus luteolus*	4260	0,5	5000	0,5	5260	1,1	10 000	7 430	2,0
Tisserin à tête noire	*Ploceus melanocephalus*	13115	1,7	20000	2,0	-	-	20 000	-	-
Tisserin à tête masquée	*Ploceus vitellinus*	-	-	-	-	2160	0,4	10 000	2 525	0,7
Youyou	*Poicephalus senegalus*	16000	2,1	16000	1,6	7164	1,4	16 000	5 990	1,6
Perruche à collier	*Psittacula krameri*	10721	1,4	25000	2,5	4897	1,0	15 000	2 150	0,6
Diamant aurore	*Pytilia phoenicoptera*	4750	0,6	5000	0,5	4210	0,8	10 000	4 630	1,3
Chanteur d'Afrique	*Serinus leucopygius*	37805	4,9	50000	5,0	15350	3,1	50 000	11 375	3,1
Serin du Mozambique	*Serinus mozambicus*	115435	14,9	150000	15,1	71460	14,4	120 000	50 715	13,8
Tourterelle maillée	*Streptopelia senegalensis*	10220	1,3	10000	1,0	4340	0,9	10 000	3 620	1,0
Pigeon vert	*Treron waalia*	280	0,0	3000	0,3	110	0,0	3 000	46	0,0

Nom commun	Nom Scientifique	Export 97	%	Quota 98	%	Export 98	%	Quota 99	Export 99	%
Emérauldine à bec rouge	*Turtur afer*	4242	0,5	6000	0,6	2805	0,6	2 000	1 140	0,3
Combassou du Sénégal	*Vidua chalybeata*	11050	1,4	10000	1,0	10890	2,2	20 000	7 500	2,0
Veuve dominicaine	*Vidua macroura*	7619	1,0	8000	0,8	5275	1,1	8 000	3 060	0,8
Veuve à collier d'or	*Vidua orientalis*	10370	1,3	10000	1,0	10189	2,1	15 000	5 230	1,4
Amaranthe masqué	*Estrilda larvata*	1120	0,1	0	0,0		0,0	0		0,0
Travailleur à bec rouge	*Quelea quelea*	19640	2,5	0	0,0	17250	3,5	0	17845	4,8
Pinson doré	*Passer luteus*	28395	3,7	0	0,0	18680	3,8	0	11075	3,0
Etourneau à ventre roux	*Spreo pulcher*	1550	0,2	0	0,0		0,0	0		0,0
Merle métallique pourpré	*Lamprotornis purpureus*		0,0	10000	1,0	8037	1,6	0	5394	1,5
Merle métallique à longue queue	*Lamprotornis caudatus*	440	0,1	0	0,0	1100	0,2	0	740	0,2
Merle métallique commun	*Lamprotornis chalybaeus*	10200	1,3	0	0,0	7055	1,4	0	2904	0,8
TOTAL		776811	100	994000	100	495984	100	783000	368 403	100

2.2.2 CALENDRIER DES CAPTURES

Le ramassage est pratiqué toute l'année mais il existe des pics suivant les espèces. La période d'octobre à février est la période de prédilection pour le ramassage des perroquets et perruches.

Avec l'exportation on relève une période de pointe de février à octobre puis une période moins active de décembre à juin. Cette baisse saisonnière de l'offre s'explique par l'hiver dans les pays demandeurs et la période de reproduction au Sénégal.

2.2.3 ORGANISATION DE LA FILIÈRE

Dans cette activité on note trois acteurs :

Les ramasseurs : Les ramasseurs d'oiseaux constituent le premier maillon des circuits de commercialisation des oiseaux. Ils ont des fonctions physiques de capture et stockage. Ils sont identifiés comme des opérateurs ruraux dont les terroirs sont proches ou abritent les biotopes fréquentés par les oiseaux. Le ramassage des oiseaux n'est pas considéré comme une activité traditionnelle spécialisée. Le ramassage des oiseaux est considéré comme une activité de rente pour ceux qui en ont les compétences. Le ramassage est pratiqué toute l'année mais il existe des pics suivant les espèces. La période d'octobre à février est la période de prédilection pour le ramassage des perroquets et perruches.

Les collecteurs : Le collecteur est le partenaire direct du ramasseur. On relève la présence de deux catégories que sont les collecteurs agréés et les collecteurs occasionnels. La collecte est généralement pratiquée par simple réception des lots et grâce à une coordination des commandes suivant la demande. Une collecte itinérante peut être organisée face à des commandes urgentes ou en instance. La collecte aboutit à un allotement-stockage, suivant les types d'oiseaux détenus. Elle est suivie du convoyage vers les entrepôts de l'oiselier pour le compte duquel le collecteur officie en tant qu'agent employé. Le convoyage est rarement spécialisé avec un moyen de locomotion réservé aux oiseaux. Le collecteur utilise les transports en commun.

Les collecteurs se retrouvent au niveau de centres secondaires dans les zones de production et ils sont généralement résidents dans un lieu connu des ramasseurs : Kédougou, Tambacounda, Koumpentoum, Kaolack, Podor, et Richard Toll pour les collecteurs agréés. Pour les collecteurs occasionnels, les zones sont Kaffrine, Tambacounda et Dahra. Le collecteur est normalement détenteur d'une «attestation de chasse» par laquelle son employeur, oiseleur agréé par l'AEF certifie son statut d'employé pour ramasser, grouper et collecter des oiseaux, animaux non protégés à la chasse destinés à [ses] activités commerciales. Cette attestation est utilisée comme certificat de circulation et attestation de contrôle.

Les oiseliers-exportateurs : Les oiseliers constituent le maillon terminal du circuit de commercialisation des oiseaux d'ornement avant l'exportation. Les oiseliers sont tous des opérateurs concentrés à Dakar Ils sont d'importance inégale car 3 d'entre eux contrôlent près de 45 % de l'offre. Le nombre des oiseliers agréés est très stable de 9 dans les 80, il était de 12 en 1995. En 1999, 15 oiseliers ont été agréés avec deux cas de suspension temporaire et une demande de reprise en cours.

Les oiseliers réalisent une fonction de stockage terminal au niveau de grandes volières où les oiseaux sont stockés dans l'attente de commande ou pendant les procédures d'expédition. Une main d'œuvre est requise pour l'entretien des volières, l'alimentation, les soins et la manutention des oiseaux. Ces opérateurs sont tous agréés par la Direction des Eaux et Forêts comme «oiselier, exportateur d'oiseaux vivants». Ils sont astreints à retirer des permis d'oisellerie à la Direction des Eaux et Forêts à Dakar et à faire contrôler leurs exportations, conjointement, par les administrations publiques (AEF, Services vétérinaires et douanes). Ils travaillent sur la base d'une attestation annuelle qui doit être renouvelée. Les exportations déclarées sont déduites des permis en cours de validité.

2.2.4 VALEUR

2.2.4.1 Recettes

Les taxes et redevances en matière de chasse et de protection de la faune sont fixées par le décret N° 85-585 du 24 mai 1985, modifié par le décret N° 87-038 du 12 janvier 1987. Ce décret distingue :

Le permis d'oisellerie :

- Tranche de 5 000 couples d'oiseaux non protégés (soit 10 000 Passériformes) : 70 000 FCFA avec en plus un timbre de 10 000 FCFA
- Taxe afférente à l'attestation délivrée à un ramasseur occasionnel : 5 000 FCFA
- Taxe afférente à l'attestation délivrée à un collecteur : 10 000 FCFA (15 000 FCFA en 1999)

Le permis d'exportation

- *Psittacidae* : 50 FCFA/pièce
- Passériformes : 8 FCFA/pièce

Au niveau régional, une attestation de contrôle est délivrée au collecteur-convoyeur au moment du transport inter-urbain. Cette attestation permet un contrôle qui consiste à recenser les catégories d'oiseaux transportés et à relever le lieu de collecte, l'identité du collecteur, son attestation et l'identité de l'oiseleur employeur, de même que la destination des oiseaux.

Les recettes collectées sur les oiseliers à Dakar par la DEFC pour la délivrance de permis) sont estimées à 6 517 700 francs CFA en 1996-97, et 6 636 700 francs CFA en 1997-98, soit environ 6 % de toutes les recettes enregistrées les deux années par la Direction.

2.2.4.2 Compte Financier

Prix d'Achat et FOB des Oiseaux Exportés Suivant la Famille

Famille	Prix d'achat (FCFA)	Prix FOB (FF)	Marge de commercialisation (FCFA)
Estrillidae	253	5	247
Ploceidae	257	10	743
Strunidae	600	27	2100
Fringillidae	600	8	200
Columbidae	200	11	900
Psttacidae	1750	35	1750

Valeurs Estimées des Chiffres d'Affaires à la Collecte et à l'Exportation

Familles	Oiseaux exportés	Paire achat CFA	Paire FOB CFA	Chiffre d'affaires collecte	Chiffre d'affaires exportations
Estrillidae	214995	253	500	27196868	53748750
Ploceidae	80117	257	1000	10295035	40058500
Strunidae	12212	600	2700	3663600	16486200
Fringillidae	74956	600	800	22486800	29982400
Columbidae	12779	200	1100	1277900	7028450
Psttacidae	9310	1750	3500	8146250	16292500
TOTAL	404369			73 066 452	16,3 596, 800

Le différentiel entre les deux chiffres d'affaires permet de déduire une ***marge de commercialisation*** 90,530,348 FCFA soit 55 % des valeurs exportées.

2.2.4.3 Cas des Perroquets Youyous

Compte de Résultat pour 25 Psittacidae Capturés

Rubriques	25 P.	1 P.	% des recettes
Achat et collecte	25000	1000	56
Stockage – manutention (collecte)	6440	258	15
Transport vers Dakar	1500	60	3
Valeur des pertes (8 %)	4000	160	9
Alimentation (120 g*15 j*150 FCFA/kg céréales)	6210	270	15
Médicaments	230	10	1
Certificat phytosanitaire	230	10	1
Permis d'exportation	1000	43	2
Divers (10 %)	4461	194	11
TOTAL DES DEPENSES	49071	2134	121
Recettes FOB (avec FOB = 17,5 FF)	40710	1770	100

Rubriques	25 P.	1 P.	% des recettes
Recettes FOB (avec FOB = 25 FF)	*57500*	*2500*	-
Bénéfice (domestique) (avec FOB = 17,5 FF)	15710	683	39
Bénéfice (domestique) (avec FOB = 25 FF)	*32500*	*1413*	-
Frais d'expédition	49565	2155	122
Valeur des pertes (10 %, 2 oiseaux)	37170	1616	91
Valeur CIF (avec FOB = 17,5 FF)	53105	2309	130
Valeur CIF (avec FOB = 25 FF)	*69895*	*3039*	-

Suivant la valeur FOB d'un youyou le bénéfice de l'oiselier exportateur varie entre 683 et 1413 francs CFA/perroquet youyou. Pour un prix FOB minimum de 17,5 FF, la rentabilité est de 39 francs CFA pour 100 francs CFA investis dans un Perroquet youyou. Le prix de revient CIF varie, suivant la variation du prix FOB, entre 2 309 et 3 039 francs CFA.

Il faut souligner que l'achat et la collecte dans les zones de capture et de collecte représentent un niveau appréciable de 56 % des recettes et laisse déduire une bonne rentabilité de la capture des oiseaux sauvages qui ne requiert pour l'essentiel que des coûts de main d'œuvre rurale.

« Les Exportations et Importation des Resources Sauvages » Ly & Sall (2000)

2.3 Cas des Autres Animaux Sauvages

2.3.1 EXPORTATIONS

Les mammifères et les reptiles sont très peu touchés par le commerce international. Les peaux de varans sont exportées sous forme de produits artisanaux de même que des peaux de crocodiles réexportées depuis les élevages d'Afrique du sud. « Les Exportations et Importation des Resources Sauvages » Ly & Sall (2000)

2.3.2 GIBIER

Au niveau du marché National, la viande, provenant de l'abattage des animaux sauvages, est consommée à Kédougou. Le développement de l'élevage a longtemps été annihilé par la mouche tsé tsé et les animaux sauvages étaient la seule source de protéines animales L'importance de la consommation de la viande de gibier est liée à la modicité des prix de vente. Au demeurant, la consommation de la viande de gibier permet de faire des économies importantes dans le budget du ménage et relève l'apport en protéines animales de populations habitant des zones enclavées et à l'écart des circuits de commercialisation de la viande domestique. En plus, les enquêtes sur le niveau de vie et la pauvreté classent le département de Kédougou parmi les régions les plus pauvres, avec des pouvoirs d'achat extrêmement faibles. Cette relative pauvreté incite à braver les interdits officiels de l'exploitation de la faune. La vente étant secrète, il est relativement difficile d'évaluer la demande. Elle est organisée autour du cercle restreint de la famille ou des vieilles connaissances. Les allochtones ne peuvent accéder à cette viande qu'en utilisant les services d'intermédiaires. Le système d'approvisionnement est irrégulier. Chaque consommateur a tendance à fidéliser un ou deux

chasseurs pour l'approvisionner en catimini et à domicile en viande de gibier. La vente se fait quand la viande est disponible. Donc c'est plus l'offre que la demande qui détermine la consommation.

A Kédougou, les phacochères et antilopes constituent les espèces de gros gibier les plus consommées. La consommation de la viande de phacochère interdite pour les musulmans est liée à la présence d'une forte communauté animiste dans l'extrême sud-est du pays. L'animal est très présent dans la zone. Le gros gibier est vendu par quartiers. En effet, avec l'interdiction de leur utilisation, le transport ne peut se faire que par la dissimulation de la viande dans des sacs ou autres ustensiles de cuisine banalisés. Le gros gibier est vendu transformé en viande boucanée car les lieux de chasse peuvent être éloignés de la ville de Kédougou. Pintades, francolins, canards sauvages et lièvres constituent le petit gibier chassé et livré en l'état aux consommateurs par les chasseurs. Si pintades et francolins peuvent être pris par des filets et livrés vivants ce qui contribue à renchérir les prix de vente, canards et lièvres sont souvent vendus morts immédiatement après la prise. D'autres espèces comme les chacals, pélicans sont chassés mais peu commercialisés. Elles sont consommées pour des raisons thérapeutiques et rarement pour des besoins purement alimentaires. Le porc-épic et les varans sont consommés par les chasseurs eux-mêmes ou les enfants qui s'adonnent à la petite chasse.

Au total, en dehors du cas de Kédougou, les ressources fauniques font l'objet d'une demande assez faible. Il n'est pas identifié des réseaux officieux ou officiels de vente de la viande de brousse à Dakar et s'ils existent, ils ne doivent pas porter sur des quantités importantes, ni sur une grande clientèle.

2.3.3 SOUS-PRODUITS DE LA FAUNE

Seul le commerce des sous-produits de la faune y a pignon sur rue. Les sous-produits de la chasse (peaux, ongles, cornes, os, carapaces, dents, etc.) font l'objet d'un commerce dynamique essentiellement destiné à des soins médicaux et à l'artisanat. Les sous-produits de la chasse ne sont qu'une forme secondaire d'utilisation des animaux sauvages. Mais, en toute vraisemblance, la tendance laisse croire qu'à l'avenir, aussi bien l'offre que la demande de ces produits vont continuer à baisser. *« Les Déterminants Socioéconomiques de la demande des Ressources Sauvages au Sénégal » Guèye, Tall, Ndiaye Mbengue, Thiam, Seck, 2001.*

Modes et Fréquence d'Utilisation des Ressources Sauvages Animales[1]

Nom vernaculaire	Parties utilisées	Usage	Utilisation	Dépenses	Evolution de l'usage
Varan des sables	Dent, peau, os chair	AH, UM, UA	***Fréquente***	Sans dépense	Baisse
Phacochère	Chair, graisse, dent	AH, UM, NU	Fréquente	***Sans dépense***	Stagne
Hippopotame	Chair	NU, AH	***Rare***	Sans dépense	Baisse
Pintade	Chair, os.	AH, UM	***Très fréquente***	Très importante	Hausse
Francolin	Chair	AH	Très fréquente	Importante	Hausse

[1] **Abréviations des modes d'usage de la ressource sauvage animale :** AH = Alimentation Humaine, UM = Usage Médicinal et Mystique, UA = Usage Artisanal, UU = Usage utilitaire, NU = Non Usage ou usage non extractif. NB : Les utilisations peuvent être fréquentes sans entraîner des dépenses importantes en cas de prélèvement direct en milieu rural.

Nom vernaculaire	Parties utilisées	Usage	Utilisation	Dépenses	Evolution de l'usage
Antilope	Chair, corne, peau, poil, moelle	AH, UM, NU	Rare	***Peu importante***	Baisse
Porc épic	Chair, peau, panse, piquants	AH, UM, UA, UU	Fréquente	Peu importante	Stagne
Tortue	Chair carapace	AH, UA, UM	Peu fréquente	Peu importante	Baisse
Chacal	Chair, os	AH, UM	***Fréquente***	Peu importante	Hausse
Lamantin	Chair	AH, NU	Rare	Peu importante	Baisse
Hyène	Peau	UM,	Peu fréquente	Peu importante,	Baisse
Civette	Chair	AH	Fréquente	Peu importante	Hausse
Perdrix	Chair	AH,	Très Fréquente	Très importante	Hausse
Lièvre	Chair	AH,	Fréquente	Peu importante	Stagne
Crocodile	Chair, peau, dent	AH, UM, UA, NU	Rare	Peu importante	Baisse
Python	Chair, peau, graisse	AH, UM, UA, NU	Rare	Peu importante	Baisse
Pélican		*NU*	Rare	*Sans dépense*	Hausse
Tourterelle	Chair	AH	Fréquente	Importante	Stagne
Varan des eaux	Chair	AH	Peu fréquente	Sans dépense	Baisse
Elan de Derby	Chair, cerveau, peau, corne	AH, UM, UA	Rare	Importante	Baisse

« Les Déterminants Socioéconomiques de la demande des Ressources Sauvages au Sénégal » Guèye, Tall, Ndiaye Mbengue, Thiam, Seck, 2001.

2.4 Conclusion Produits Fauniques

On peut noter qu'il y a pas mal de recherches faites sur les produits fauniques. La revue documentaire montre que la méconnaissance des produits fauniques, les interdits religieux et les barrières politiques ne favorisent pas le développement de la commercialisation de la viande de brousse au niveau national et local où la question de la durabilité se pose. Au niveau international la lutte menée par les lobbies étrangers quant à l'exportation des oiseaux et autres produits fauniques est également un frein. Pour plus des information sur la chasse touristiques consulter le rapport «*Rapport sur les évaluation des Zones Amodiés*» IRG, 2003.»

3 PRODUITS AGRICOLES

3.1 Introduction

L'agriculture engage 70% de la main d'œuvre Sénégalaise, et contribue à environ 20% du produit intérieur brut (PIB). *"Strategic Diagnosis of Agro-industrial sector – Senegal" ECOWAS*

Les cultures de rente sont l'arachide, le coton, et les produits maraîchers. L'arachide et le mil/sorgho occupent à eux seuls plus de 80 % des terres cultivées. Les terres arables sont estimées à 3,8 millions d'hectares, dont en moyenne 2,3 millions sont effectivement cultivées.

Globalement, le pays est déficitaire en céréales et importateur de riz et de blé. Les cultures maraîchères ont débuté en 1971 et ont très peu progressé, en dépit de leur considérable potentiel, pour la consommation locale et l'exportation. L'ensemble du secteur agricole se caractérise donc par un taux d'autosuffisance alimentaire qui a chuté de 138 % en 1961-63 à 79 % en 1988-90. (http://www.fao.org/es/giews/french/basedocs/sen/senagr1f.stm)

A l'échelle nationale, l'économie de la région de Tambacounda occupe une position marginale. En effet sa contribution au PIB national représente moins de 3%. Présentement, l'économie régional repose essentiellement sur le secteur primaire qui représente 77% du PIB régionale (39.2% agriculture, 32% de l'élevage) *« Plan Régional de Développement Agricole de Tambacounda » DRDR./Tamba, 2003* »

Variation en Production Agricole au Sénégal

PERIODES	2000 / 2001			2001 / 2002			Variation %		
	Superficie	Rend.	prod.	Superficie	Rend.	Prod.	Superfic	Rend	Prod.
TOTAL SUPERFICIE	2 488 491			2 316 769			-6.9		
production Agro -industriel	1 117 656			1 015 758			-9.1		
Arachide	1 095 391	969	1 061 540	984 257	959	943 837	-10.1	-1.0	-11.1
Cotton	22 265	915	20 378	31 501	1 087	34 238	41.5	18.8	68.0
Mil	842 124	713	600 221	801 074	587	470 105	-4.9	-17.7	-21.7
Sorgho	165 394	869	143 750	174 724	804	140 477	5.6	-7.5	-2.3
Mais	70 715	1 111	78 593	88 399	1 204	106 422	25.0	8.3	35.4
Riz	86 252	2 345	202 293	87 944	2 773	243 907	2.0	18.3	20.6
Fonio	2 128	500	1 064	1 383	585	809	-35.0	17.0	-24.0
Niebe	146 464	323	47 290	90 685	350	31 720	-38.1	8.3	-32.9
Manioc	27 179	4 888	132 859	27 794	4 961	137 893	2.3	1.5	3.8
Pastèque	7 449	14 838	110 527	8 511	14 956	127 294	14.3	0.8	15.2
Sésame				7 850	457	3 591			
Bissap	12 787	463	5 926	3 857	411	1 584	-69.8	-11.4	-73.3
Gumbo	2 237	8 401	18 794	1 286	10 922	14 046	-42.5	30.0	-25.3
Diakhatou	177	7 424	1 314	768	10 000	7 680	333.9	34.7	484.5

PERIODES	2000 / 2001			2001 / 2002			Variation %		
	Superficie	Rend.	prod.	Superficie	Rend.	Prod.	Superfic	Rend	Prod.
Voaandzou	327	321	105	260	350	91	-20.5	9.0	-13.3
Tomate	1 427	10 838	15 466	1 239	13 547	16 785	-13.2	25.0	8.5

Source: Ministry of Agriculture Area / hectares Yield / ha Production / tons (metric)

3.2 Cas du Sesame

3.2.1 PRODUCTION NATIONALE

Sesame Seed Area Harv (Ha)	Année								
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Senegal	3,772	5,823	6,183	9,338	2,554	5,486	1,615	7,850	7,132

Sesame Seed Production (Mt)	Année								
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Senegal	1,594	2,111	2,498	4,216	1,086	2,984	660	3,591	2,410

Production de Sésame au Sénégal

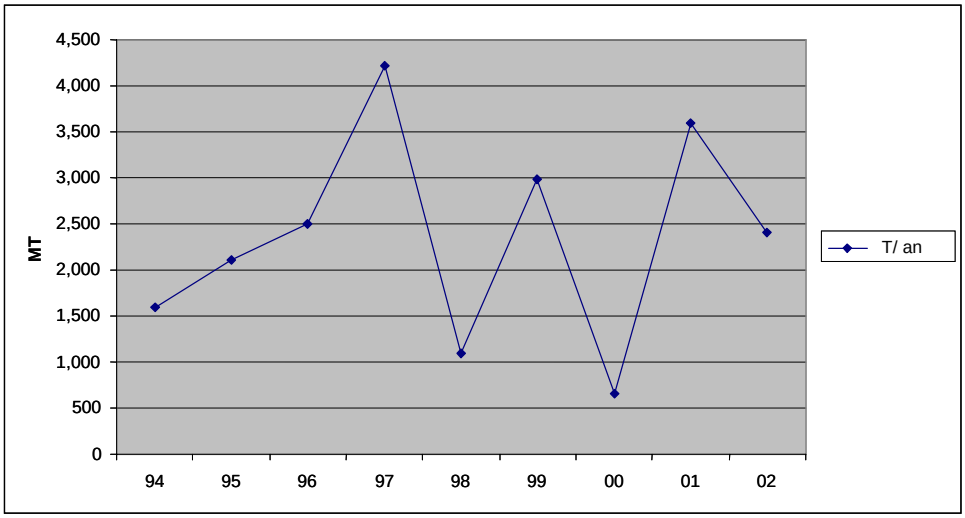

Les produits oléagineux au Sénégal sont majoritairement les arachides et les graines de sésame. Ces produits sont confrontés à une demande mondiale stagnante et à des prix en baisse.

La relance des exportations devra donc passer par un meilleur ciblage des clients. La Pologne et le Mexique sont des marchés cibles pour la graine de sésame. (http://www.izf.net/izf/ee/pro/index_frameset.asp?url=http://www.izf.net/izf/EE/pro/senegal/5020_potentiel_export.asp)

3.2.2 PRODUCTION RÉGIONALE

Evolution de Superficie de Sésame dans la Région de Tambacounda

	1998	1999	2000	2001	2002
Kedegou	-	-	726	408	-
Tamba	247	200	15	-	1495
Total	247	200	741	408	1496

Evolution des Productions (Tonne) par Spéculation à Tambacounda

	1998	1999	2000	2001	2002
Kedegou	-	-	362	241	ND
Tamba	99	99	06	ND	785
Total	99	99	368	241	785

Pour augmenter le revenu rural par habitant par 4% par an, le PRDRA s'est fixé comme objectif de production de sésame dans la région au bout des quatre prochaines années :

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Rendement	0.5 t/ ha	0.6 t/ha	0.7 t/ha	0.8/t ha	0.9/ t ha	1.2 t/ha
Production	785 t	1000 t	5000 t	8000 t	9000 t	10,000 t

« Plan Régional de Développement Agricole de Tambacounda » DRDR./Tamba, 2003

3.3 Cas du Bisap

3.3.1 PRODUCTION RÉGIONALE

Selon DRDR, la production prévisionnelle de *bisap* dans la Région de Tambacounda pendant la campagne 2002/03 était 5 tonnes.

3.3.2 EXPORTATION

Vers l'Europe: Tout comme pour le marché intérieur, les exportations sont aussi mal connues. Les chiffres de la douane sont de l'ordre de 59 T de calices séchés la moyenne de ces cinq dernières années. (voir tableau ci dessous). Les exportations se font essentiellement vers l'Europe notamment en France et en République d'Allemagne. Ce dernier pays constitue 80 % du marché européen qui est de l'ordre de 3000 T de calices. Le marché Nord américain est encore à explorer. La filière des exportations reste mal connue du fait aussi des *bana-bana* qui travaillent dans l'informel. Ces derniers réalisent en effet des exportations ponctuelles, des "opérations" comme ils disent, en direction de l'Europe, et parfois des Etats-Unis. Certains, ayant pignon sur rue au Port de Dakar, vendent "en vrac" à des équipages marins en provenance de la fédération de Russie, la Pologne, la Roumanie et l'Ukraine**.** Plus de deux tonnes de bissap ont été ainsi vendues en 1999 en direction de ces pays d'Europe de l'Est.

Vers l'Afrique : Le Sénégal exporte le bisap vers la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Maroc, la Mauritanie, le Cameroun, le Bénin, la Siéra Léone et la Gambie.

Statistiques sur les Exportations du Bissap de Sénégal

Pays	1998	1999
France	39,300	9170
Allemagne	30,000	740
Maroc	56,000	14,000
Cote d"Ivoire	1,090	185
Martinique		500

3.3.3 VALEUR

Le cours mondial des calices séchés est en moyenne de 2,5 dollars US par kg CIF port européen (Gênes ou Hambourg). Les prix à l'exportation en valeur FOB varient suivant la destination et la quantité de marchandise.

Total en Valeur FOB des Exportations

1998	1999
62 201 500 F cfa	25 938 124 F cfa

(http://www.jade.sn/bissap/prodcomm.htm)

3.4 Cas du Fonio

3.4.1 PRODUCTION NATIONALE

Selon le CILSS, le Comité Permanent Inter- Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel, la production du fonio en 1994 ne dépassait pas 34 000 T dans les neuf pays membres, soit à peine un demi pour cent de la production de céréales de ces pays. L'Afrique de l'Ouest Francophone demeure la principale zone de production et reste de loin le premier producteur mondial avec plus de 170 000T en 1998/99.

Evolution de Production Fonio au Sénégal

Crop	1997	1998	1999	2000	2001
Fonio					
Superficie Cultivé . (1000 ha)	5	3	4	2	1.4
Rendement (kg/ha)	465	495	683	500	585
Prod. (t)	2000	1485	3053	1064	809

Source: Dept of Statistics, 'Economic and social situation of Senegal', 2000 edition
"Strategic Diagnosis of Agro-industrial sector – Senegal" ECOWAS

Au Sénégal le fonio prend également son essor. Les paysans de la Casamance et du Sénégal Oriental, s'intéressent de plus en plus à cette culture pour résorber le déficit céréalier, devenu chronique dans ces régions. Ce regain d'intérêt s'explique par l'invention, il y a 8 ans, d'une machine de décorticage de fonio par le Professeur Sanoussi Diakité et par une hausse substantielle de la production du fonio. (http://www.jade.sn/fonio/prodcomm.htm)

Cependant, le fonio reste toujours en dessous de 1% de la production nationale de céréale.

3.4.2 PRODUCTION DE TAMBACOUNDA

Dans la région de Tambacounda la production annuelle franchit difficilement la barre des 1000 tonnes .L'essentiel de la production provenait du département de Kedougou mais les données se sont inversées en 1998 en faveur du département de Tambacounda qui passe de 18% à 86% avec sa production de 600 tonnes

Evolution de Superficie de Fonio dans la Région de Tambacounda

	1998	1999	2000	2001	2002
Kedegou	772	1698	726	408	952
Tamba	152	-	-	-	-
Total	924	1698	726	408	952

Evolution des Productions (Tonne) par Spéculation à Tambacounda

	1998	1999	2000	2001	2002
Kedegou (T)	386	1719	363	241	-

Pour augmenter le revenu rural par habitant par 4% par an, le PRDA s'est fixé comme objectif de production de fonio au bout des quatre prochaines années :

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Rendement	0.5 t/ha	0.6 t/ha	0.7 t/ha	0.8 t/ha	0.9 t/ha	1 t/ha
Production	250 t	1000 t	2000 t	10,000 t	12,000 t	15,000 t

« Plan Régional de Développement Agricole de Tambacounda » DRDR./Tamba, 2003

3.4.3 ORGANISATION DE LA FILIÈRE

Producteurs : La culture du fonio est surtout pratiquée par les ethnies peulh, mandingue et tenda. La répartition des producteurs selon le statut social révèle que le fonio est surtout cultivé par les femmes mariées (60%) qui ne vendent pas leur production. Seuls 13% des producteurs mettent une partie de leur récolte sur le marché.

Vendeurs : Certains producteurs vendent eux même leur production au louma [marché hebdomadaire], et les autres sont des revendeurs qui collectent le fonio au niveau des villages pour l'écouler dans les marchés locaux ou urbains. Les plus importants *loumos*, pour le fonio, sont : Gouloumbou, Missirah,

Ndoga Babacar et Kothiari. En dehors du Sénégal Oriental le circuit de distribution est quasi inexistant. L'écoulement sur Dakar est très souvent occasionnel et s'effectue le long du chemin de fer. La consommation du fonio est plutôt une histoire de « connaisseur.

Consommateurs : Les premiers consommateurs restent les familles des producteurs. En milieu urbain la consommation est d'abord une question d'ethnies : à Dakar les principaux clients sont les peulh fouta, les maliens et les guinéens. Cependant la faible présence du fonio au niveau de lieux de consommations publiques est surtout liée aux difficultés d'approvisionnement régulier en produit de qualité et de transformation de fonio.

Structures : Le Comité International pour la Promotion de la Filière Fonio (CIPF) basé à Kounguel travaille pour la mise en place des coopératives de productrices dans le but d'organiser la production et la vente du fonio dans différentes régions du Sénégal.

3.4.4 VALEUR

Le prix au niveau producteur varie de 100F/kg en saison sèche froide, à 200 F/kg en saison sèche chaude et 3000 F/kg en hivernage pour le fonio décortiqué. Les prix de vente du fonio décortiqué au niveau des loumos évoluent de 250F/kg en saison sèche froide, à 350F/kg en saison sèche chaude et 500 F/kg en hivernage. Dans les marches urbains, les prix évoluent de 750 F/kg à 1500 F/kg selon que le fonio est proprement décortiqué et ou précuit.

Compte d'Exploitation d'un Hectare de Fonio

Rubriques	Quantité	Prix Unitaire	Montant
Charges main d'ouvre (labour+récoltes)	1 ha	4000 F+7400F	11400 F/ha
Semences	40 kg	200 F/kg	8000 F
Production	350 kg	200 F/kg	70,000
Marge brut avec main d'œuvre			51,600 F/kg
Marge brut sans main d'œuvre			62,000 F/kg

3.4.5 EXPORTATION

L'association Orange Bleue et l'entreprise française Gaia, spécialisée dans les céréales biologiques, créent une filière de commercialisation du fonio (Digitaria exilis) en Europe. Elles comptent en importer 30 t du Sénégal en 2003 et 200 t d'ici trois ou quatre ans. (http://spore.cta.int/spore106/spore106f_brief.html)

3.5 Conclusion Produits Agricoles non Traditionels

Dans l'ensemble on note une diversité des données statistiques agricoles sur le plan national. En effet les chiffres avancés dans les rapports et études sont différents et parfois contradictoires. La plupart des études portent sur les produits de cueillette contrairement aux produits agricoles non traditionnels. Avec la chute du prix de l'arachide, et l'importance accordée par le paysan à l'agriculture, il est urgent de

promouvoir la culture du fonio, du sésame, qui peut constituer une source de diversification des revenus ruraux. L'exportation de ces produits représenterait un créneau porteur pour les producteurs. Et pour cela une situation référentielle avec des statistiques fiables, disponibles pour les structures d'intervention est nécessaire.

BIBLIOGRAPHIE

Ba, Baba. 1999. *Analyse des politiques et stratégies mises en œuvre dans le cadre de la gestion des ressources forestières dan la Region de Tambacounda.* BAME-ISRA/UICN. Dakar.

Cabinet Hodar. 2001. *Environnement Economique de la Région de Tambacounda.* Dyna Enterprises, Tambacounda.

Conseil Régionale Tambacounda. *Agriculture.* [http://www.refer.sn/crtamba/region/agricult.htm]

Diallo, Ismaila et Gaye, Abibou. 2000. *Stratégie de conservation et d'amélioration du Karité (Vitellaira paradox ou Butyrospermum parkii).* ISRA/CNRF, Dakar.

Dieng, Alioune. 2001. *Calcul des Estimateurs de Principaux Résultats des Enquêtes sur la Valorisation des Produits Forestiers non Ligneux dans les Régions de Tamba et de Kolda.* BAME-ISRA/UICN. Dakar.

Dieng, Alioune ; Diop, Oumar ; et Faye, Babacar. 2002. *Etude de Cas Sur Les Relations de Pouvoir le long de la filière des Produits Forestiers Non Ligneux.* BAME-ISRA/UICN. Dakar.

Dieng, Cheikh et Diaham, Babacar. 1999. *Diagnostic de la Filière des Produits Forestiers de Cueillette et Perspectives de Développement.* PROGEDE, Dakar.

Dione, Cheikh et Dieng, Alioune. 2000. *Caractérisation des exploitants des produits de cueillette dans la région de Tambacounda.* BAME-ISRA/UICN. Dakar.

Diouf, Latyr ; Diop, Abdoulaye ; Ndiage, Gorgui ; et Ndoye, Abdou. 1998. *Diagnostic Socioéconomique Des Villages Riverains de la Foret Communautaire de Nétéboulou Arrondissement de Missira, Région de Tambacounda.* PROGEDE, Dakar.

ENDA Sahel Afrique de l'Ouest. 1999. *Rapport Intermédiaire du Programme «Valorisation des Resources Naturelles Appui aux Activités Economique des Femmes. »* ENDA, Dakar.

FAO. *Senegal: Production agricole, 2001* [http://www.fao.org/es/giews/french/basedocs/sen/senagr1f.stm], FAO.

FAO. FAOSTAT. 2002. [http://apps.fao.org/default.htm].

Gomis, Kapasgoul. 1998. *Le Loumo de Diaobe: Etude de Géographie Régionale.* (Mémoire de Maîtrise).

GREFA. 2000. *Production et Transformation de Fonio dans la Région de Tambacounda.* GREFA. Tambacounda

Guèye, Bara ; Tall, Mansour ; Ndiaye, Fatou ; Mbengue, Mouhammadou ; Thiam, Sokhna ; et Seck, Mouhammadou. 2001 *« Les Déterminants Socioéconomiques de la demande des Ressources Sauvages au Sénégal ».* UICN/IIED. Dakar.

Jade Sénégal. *Le Bisap : Production et Commercialisation* [http://www.jade.sn/bissap/prodcomm.htm]

Jade Sénégal. *Le Fonio : Production et Commercialisation* [http://www.jade.sn/fonio/prodcomm.htm]

Konate, Ousseynou. 2001. *Comportement Agro-morphologique et Adaptabilité de Cinq Variétés de Sésame dans la zone sud du Sénégal.* (Mémoire de diplôme d'ingénieur Agronome/ENSA).

Ly, Cheikh & Sall, Bocar. 2000. *Les Exportations et Importation des Resources Sauvages*. UICN. Dakar.

Mission Économique de Dakar. *Potentialités du Sénégal a l'Exportation*. 2002. [http://www.izf.net/izf/ee/pro/index_frameset.asp?url=http://www.izf.net/izf/EE/pro/senegal/5020_potentiel_export.asp.]

Ndione, Cheik ; Sene, Astou, Dieng, Alioune ; et Diop, Oumar. 2001. *Etude de l'organisation et des Performances de Filières Forestières*. BAME-ISRA/UICN. Dakar.

PRIMS-CD. 2002. *Strategic Diagnosis of Agro-industrial sector – Senegal,* presented at European Union- West Africa Agro-business Sector Meeting.

PROMER. 2002 « Problématique de l'intervention du PROMER dans la Filière Karité dans le Département de Kedegou. PROMER, Tambacounda.

République de Sénégal. 2003. *Rapport Nationale du Sénégal*, présenté à « Rencontre Régionale sur la Suivi de la situation agricole et alimentaire au Sahel au titre de la compagne 2002/2003, » Dakar Mars 10-12.

S.I.D. 1991. Etude de Marché pour les Produits Forestiers de Cueillette. » SECID, Dakar

Spore No. 106. *Fonio bio pour l'Europe* [http://spore.cta.int/spore106/spore106f_brief.html]

UICN. 1999"*Ressource Sauvages de la Région de Tambacounda: un Diagnostique Participatif*," BAME-ISRA/UICN.